

ASSEMBLÉE NATIONALE
8 juillet 2014

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 2066)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 1323

présenté par
M. Peiro

à l'amendement n° 1214 de Mme Dubié

ARTICLE 4 BIS A

À la fin de l'alinéa 2, supprimer les mots :

« au Fonds national de gestion des risques en agriculture ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Simplification rédactionnelle.